



Association Vivre en Ville
 28 rue de la Porte de Bourgogne
 08000 Charleville-Mézières



Bulletin d'inscription - Ateliers Créatifs

NOM	Prénom
Adresse	
Code postal	Commune
Tel. :	E-mail :
Date de naissance	(Obligatoire pour l'assurance)

<i>Je règle l'adhésion (25 €) :</i>	
<i>J'ai réglé l'adhésion à l'activité :</i>	
<i>Renouvellement d'adhésion*</i>	<i>Première adhésion*</i>

* Cochez la case correspondant à votre situation

Aquarelle - Mardi - 13h45 ou 16h	
Art floral - Mercredi - 17h30	
Couture - Mardi - 9h	
Patchwork - Vendredi - 14h	
Peinture à l'huile - Jeudi ou vendredi - 9h	
Poterie - Lundi - 14h	

Date et signature :

Je m'engage à régler, dans sa totalité, l'adhésion et la cotisation.



Association Vivre en Ville
28 rue de la Porte de Bourgogne
08000 Charleville-Mézières

Modalités d'inscription

L'inscription se fait auprès de l'animateur de l'activité à laquelle vous voulez participer.

Le règlement s'effectue en 2 parties :

- ↳ Un chèque pour l'**adhésion à l'association** (25 € pour l'année) : à remettre à l'animateur de la 1ère activité que vous effectuez.
- ↳ Un chèque **pour chaque activité** : à remettre à l'animateur concerné avec un bulletin d'inscription par personne et par activité.

Remarques :

- ↳ Les activités sont à régler à l'année, au trimestre ou à la séance : voir le détail sur le programme.
- ↳ Un **certificat médical** est obligatoire et exigible pour toute nouvelle adhésion. **Il doit être impérativement remis à l'inscription.** Il est valable pour une durée de 3 ans.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter ou à consulter le site de l'association. Vous y trouverez notamment les plannings des activités marches et des ateliers occasionnels.

*Nous vous souhaitons une année active
et conviviale au sein de Vivre en Ville !*

Renseignements : www.vivreenville08.org
03 24 57 20 50 – vivreenville.08@gmail.com

Ne pas jeter sur la voie publique